



Communiqué Non à la précarité salariale

A l'appel de la Fédération Santé et l'Action Sociale et de son **Collectif National des Psychologues UFMICT-CGT les psychologues** se sont mobilisés le 28 mai 2013 devant les ARS dans 16 régions de France pour **la revalorisation des salaires et dénoncer la précarité de 60% de la profession.**

Le bilan est très encourageant, toutes les délégations ont été reçues soit par le directeur d'agence, soit par le chef de cabinet. **Un rapport de force est en train de se construire**, indispensable pour espérer l'ouverture de négociations avec le Ministère.

Avec les titulaires **beaucoup de jeunes et de contractuels** présents se sont déplacés d'établissements parfois forts éloignés, ainsi que des étudiants. Plusieurs directions d'ARS connaissent la situation de précarisation des psychologues mais certaines agences semblent totalement ignorer le dossier psychologue et en particulier l'ARS d'Ile de France à qui nous avons demandé un état des lieux de la profession ainsi que le déroulement des concours pour lesquels ils ont la responsabilité de publier les postes.

Les ARS mettent en avant leur champ d'action restreint face à l'autonomie des établissements. Nous avons insisté sur le fait qu'il est dans leur mission de **veiller au respect des textes**, ce qui n'est plus le cas actuellement et aboutit, entre autre, à une précarisation de la profession.

Nous avons dénoncé la situation du très faible nombre de postes vacants, ainsi que le peu de postes ouverts à concours sur les sites dédiés des ARS. Cette politique du laisser-faire crée une tension très forte rendant les mutations et l'accès à la titularisation quasi impossible.

La plupart des ARS **méconnaissent la circulaire du 30 avril 2012** sur la structuration de la profession et s'étonnent de l'opposition de certains directeurs d'établissement, d'où l'intérêt de mieux nous faire connaître des tutelles. Un comité de suivi des projets de structuration déjà déposés aura lieu le 14 juin à la DGOS.

Le 28 mai, s'est déroulée également une rencontre avec la DGOS qui a repris les avancées récentes du dossier psychologues mais reconnaît que les **salaires restent le point noir.**

Le décret d'application de la résorption de l'emploi précaire pour la FPH n'est pas encore publié suite à la réduction du personnel au ministère qui ralentit le travail. Nos interlocutrices espèrent la publication avant les congés d'été !

Nous avons réitéré la demande d'inscrire dans la loi hospitalière la **prise en compte de la dimension psychologique dans les soins.**

La DGOS déclare ne pas avoir de **mandat pour négocier** sur la question salariale.

Nous devons continuer et amplifier notre mobilisation pour obtenir ce mandat de négociation de la Ministre de la santé. De nouveau, **nous adressons aux autres organisations syndicales** le souhait de mettre en commun nos revendications pour une lutte contre la précarité et la revalorisation des salaires.

Prochains RDV :

- **le 15 juin à Paris** pour l'ouverture de négociations pour un, grand service public de santé et d'action sociale - Pour la reconquête d'une protection sociale de haut niveau.

- **le 26 septembre à Paris manifestation nationale des psychologues devant Bercy pour réclamer une réévaluation de nos salaires et mettre fin à la précarité.**